

RHÔNE-ALPES

Population

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 66 - janvier 2007

6 millions de Rhônalpins et une attractivité renforcée

La croissance démographique de Rhône-Alpes s'accélère par rapport aux années 90 et la région atteint 6 millions d'habitants en 2006. Cette accélération est sensible dans les huit départements rhônalpins. Elle est surtout imputable à une attractivité qui se renforce, notamment envers les jeunes.

D'une manière générale, les échanges migratoires de Rhône-Alpes s'intensifient avec toutes les régions et pour toutes les grandes classes d'âges.

Les plus diplômés sont particulièrement mobiles. L'élévation rapide du niveau de formation est sans doute l'un des facteurs d'accroissement des échanges.

En Rhône-Alpes, 38 % des habitants ayant terminé leurs études sont maintenant bacheliers ou diplômés de l'enseignement supérieur, ce qui classe la région au second rang national.

Alain Berthelot

Ce numéro de *La Lettre-Résultats* est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/ra,

à la rubrique « Publications ».

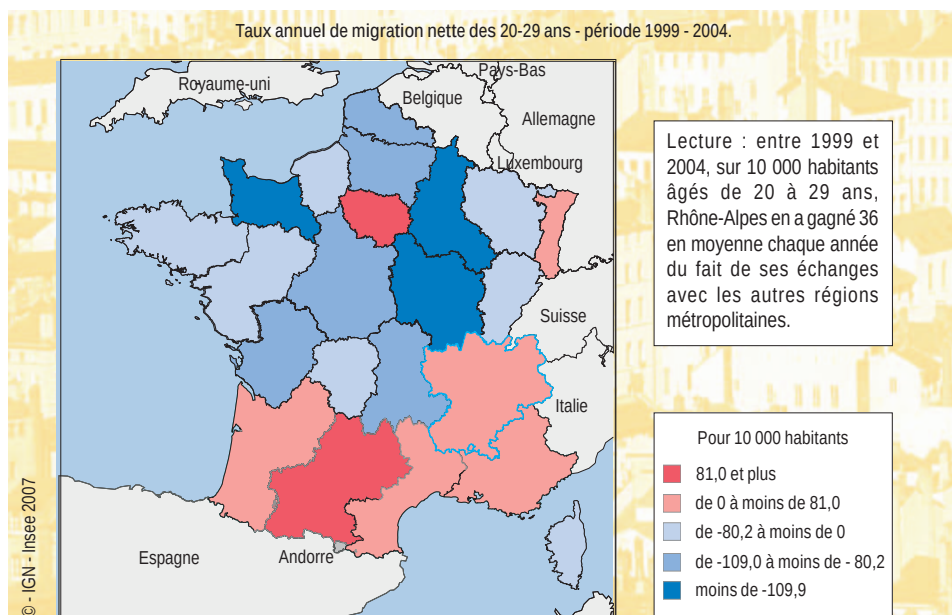
A la même rubrique se trouvent deux annexes au document, l'une statistique et l'autre méthodologique.

Au 1^{er} janvier 2006, Rhône-Alpes avait, selon les dernières estimations, tout juste franchi le seuil symbolique des 6 millions d'habitants. Avec un taux annuel de croissance de 0,9 % sur la période 1999-2006, elle se classe au 5^{ème} rang des régions métropolitaines les plus dynamiques, derrière le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, la Corse et l'Aquitaine. Sa croissance démographique est surtout due, à hauteur de 58 %, à son excédent naturel, lié à la jeunesse de sa population. Du point de vue de la croissance naturelle, elle se situe au 2^{ème} rang national, juste derrière l'Île-de-France. Mais la hausse de la population rhônalpine est également liée à un excédent migratoire qui tend à s'accroître. Et c'est ce second facteur qui explique l'accélération de la croissance

démographique de Rhône-Alpes par rapport à la période 1990-1999.

Entre 1999 et 2004¹, l'attractivité rhônalpine s'est donc intensifiée. Rhône-Alpes présente maintenant un excédent migratoire de 10 000 personnes par an avec le reste de la métropole contre moins de 6 000 durant la période 1990-1999. Les flux d'arrivants comme les flux de partants se sont accrus. 61 500 personnes, environ 1 % de la population rhônalpine, sont venues d'autres régions métropolitaines et ont ainsi croisé, en moyenne chaque année, 51 500 personnes quittant la région. Néanmoins, proportionnellement à sa population, Rhône-Alpes est moins concernée par les entrées et les sorties que la plupart des autres régions,

Rhône-Alpes est l'une des 7 régions attractives pour les jeunes

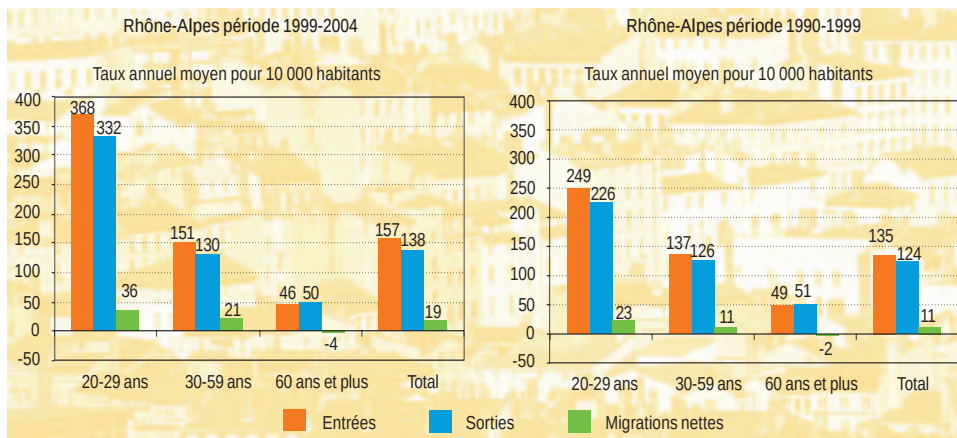


Champ : population des ménages, personnes âgées de plus de 4 ans.
Echanges migratoires avec la France métropolitaine seulement

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

¹ Les analyses qui suivent portent sur la situation au 1^{er} juillet 2004 car seules les données statistiques détaillées des enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 sont disponibles pour cette étude.

La propension à venir en Rhône-Alpes ou à en partir s'accroît



Champ : population des ménages, personnes âgées de plus de 4 ans.
Echanges migratoires avec la France métropolitaine seulement

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005, recensement de 1999 (exploitation principale)

Rhône-Alpes est de plus en plus attractive pour les jeunes

ce qui traduit une mobilité relativement faible. Elle se classe au dernier rang parmi les 11 régions attractives selon le taux annuel de migration net, rapportant le solde migratoire à la population.

L'augmentation de l'excédent migratoire rhônalpin est imputable en grande partie à l'Île-de-France, qui joue toujours un rôle majeur dans les migrations interrégionales. Chaque année, près de 14 500 Franciliens viennent habiter en Rhône-Alpes alors que 9 500 Rhônalpins font le chemin inverse, soit respectivement 24 % des entrants et 18 % des sortants. Rhône-Alpes n'est déficitaire qu'avec les régions du sud de la France (Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Corse), l'Auvergne et la Bretagne.

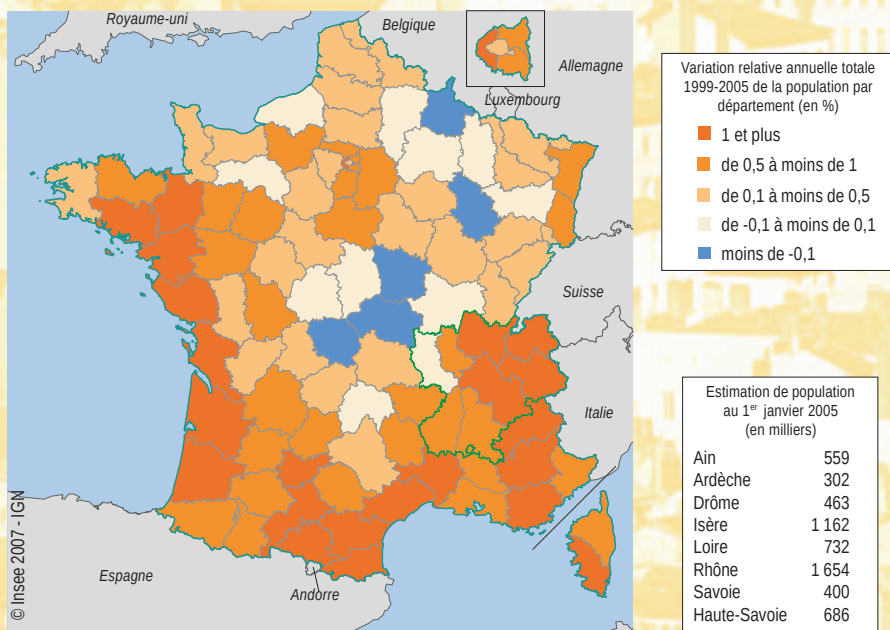
Par rapport à la période 1990-1999, Rhône-Alpes tend de plus en plus à attirer les habitants de la moitié nord de la France et à perdre de la population au profit des régions du sud. Ce mouvement s'accompagne d'une amplification des échanges migratoires : entre 1990-1999 et 1999-2004, quelle que soit la région, les entrées en Rhône-Alpes ont progressé de plus de 30 % et les sorties de plus de 20 %. Côté arrivées, les évolutions les plus marquantes concernent la Corse, l'Alsace et Midi-Pyrénées. Côté départs, ce sont ceux vers la Bretagne, l'Auvergne et Midi-Pyrénées qui augmentent le plus.

Le développement des échanges migratoires touche toutes les grandes tranches d'âges et tout particulièrement les 20-29 ans, étudiants ou

Forte croissance démographique dans l'Ain et la Haute-Savoie, baisse enrayée dans la Loire

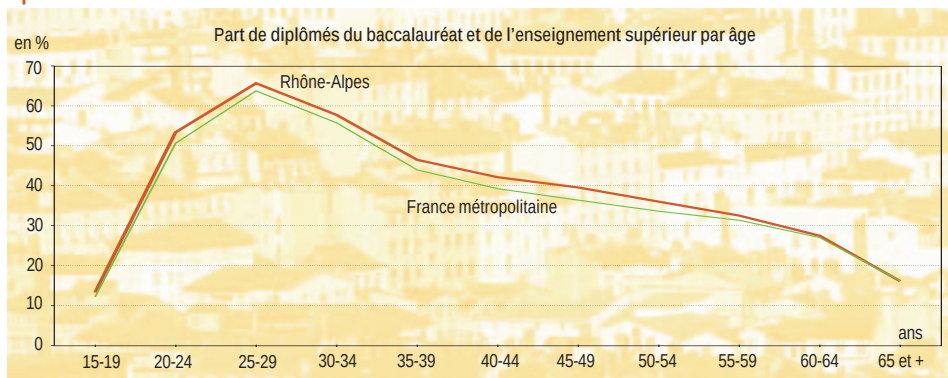
Entre 1999 et 2005, tous les départements rhônalpins ont connu une croissance démographique annuelle plus forte que pendant la période 1990-1999. La Loire, qui perdait des habitants et malgré un solde migratoire encore déficitaire, augmente légèrement sa population (+0,1 % par an). L'Ain et la Haute-Savoie font partie des départements les plus dynamiques de France (+1,4 % par an), après la Haute-Garonne, les Alpes-de-Haute-Provence et l'Hérault.

A part la Loire, tous les départements de la région combinent un excédent des naissances sur les décès avec un excédent migratoire. Le Rhône, en déficit migratoire dans les années 90, semble en effet redevenir attractif. Mais l'essentiel de la progression de sa population reste dû à son solde naturel, proportionnellement le plus élevé de la région avec celui de la Haute-Savoie. A l'inverse, l'Ardèche croît en grande partie grâce à son solde migratoire et se classe au 1^{er} rang régional avec l'Ain pour le taux d'évolution de population lié aux entrées et sorties.



Source : Insee, recensement 1999, estimations de population au 1^{er} janvier 2005

Quel que soit l'âge, les Rhônealpins sont légèrement plus diplômés qu'au niveau national



Champ : population des ménages, personnes de 15 ans et plus ayant terminé leurs études

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005

jeunes actifs, toujours plus nombreux à venir habiter la région. Dans cette classe d'âges, pour le solde migratoire rapporté à la population, Rhône-Alpes se classe au quatrième rang des seules 7 régions attractives de métropole. Ce phénomène s'est accru depuis les années 90 puisque Rhône-Alpes est même troisième pour la hausse de son attractivité sur les jeunes, derrière l'Île-de-France et Midi-Pyrénées. Cela lui permet d'améliorer son solde migratoire avec toutes les régions françaises hormis l'Île-de-France, avec laquelle elle accroît un déficit déjà important, Midi-Pyrénées et l'Auvergne.

La contribution des 30-59 ans à la hausse de l'excédent migratoire rhônalpin n'est pas négligeable. L'Île-de-France participe très majoritairement à cette augmentation sûrement grâce à un retour massif d'étudiants.

Pour les plus de 60 ans, le déficit de Rhône-Alpes s'accroît légèrement. Il s'amplifie notamment avec les régions du sud sauf Provence-Alpes-Côte d'Azur.

ou diplômés de l'enseignement supérieur sont beaucoup plus représentés parmi les nouveaux arrivants dans la région en provenance du reste de la France métropolitaine (65 %) et parmi les partants (63 %) qu'au sein de la population n'ayant pas quitté la région entre 1999 et 2004 (36 %).

Pour la période 1999-2004, sur un excédent migratoire annuel total de 5 700 personnes ayant terminé leurs études, 81 % sont imputables aux personnes ayant au moins le baccalauréat, soit un gain annuel de 4 600 personnes. Cependant, quel que soit le diplôme, les arrivants dans la région sont plus nombreux que les partants. Et on ne peut conclure à une élévation du niveau de diplôme de la population rhônalpine par les seules migrations : sans cet apport migratoire, le niveau de diplôme de la population serait en effet quasiment identique.

Mi-2004, 38 % des Rhônealpins ayant terminé leurs études sont bacheliers ou diplômés de l'enseignement supérieur, ce qui classe la région au second rang derrière l'Île-de-France (48 %). Cela s'explique à la fois par la présence de grandes universités et d'emplois supérieurs et par la jeunesse de la population. A l'inverse, loin derrière l'Île-de-France, Rhône-Alpes et l'Alsace sont les régions dont la part des non-diplômés ou titulaires uniquement du certificat d'études est la plus faible.

Près de 4 Rhônealpins sur 10 ont au moins le bac

La mobilité géographique augmente avec le niveau de diplôme. En effet, l'accès aux principaux centres universitaires impose parfois de changer de région et cette nouvelle localisation peut se prolonger en début de vie active. Par ailleurs, les plus diplômés occupent souvent des postes davantage concernés par la mobilité. Ainsi, en Rhône-Alpes, les bacheliers

Le niveau de diplôme s'est beaucoup accru en 5 ans

Niveau de diplôme en 2004 et 1999	Rhône-Alpes			France	
	Part en 2004	Part en 1999	Evolution 1999-2004 des effectifs	Part en 2004	Evolution 1999-2004 des effectifs
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	30,8	35,1	-6,8	32,8	-7,0
BEPC, brevet	6,3	7,6	-12,9	6,7	-13,6
CAP ou BEP	24,6	26,0	+0,1	24,3	+0,8
Baccalauréat général, technologique ou professionnel	15,0	12,6	+26,4	14,7	+26,4
Diplôme enseignement supérieur	23,3	18,7	+32,4	21,5	+29,0
Total	100,0	100,0	+6,0	100,0	+4,8

Champ : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant terminé leurs études

Source : Insee, Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005, recensement de 1999 (exploitation principale)

En 5 ans, la population rhônalpine a bénéficié de l'élévation générale et rapide du niveau de formation. La part des titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme supérieur a augmenté de 7 points, soit un demi-point de plus qu'au niveau national. Cette évolution est notamment due à un effet démographique : le remplacement d'une génération âgée, peu diplômée, par une jeune génération ayant bénéficié des politiques visant à amener 80 % d'une classe d'âges au moins jusqu'au baccalauréat. Ce sont surtout les diplômés de l'enseignement supérieur qui sont de plus en plus nombreux : ils représentent maintenant 23 % des Rhônalpins non scolarisés, chiffre en hausse de 4,6 points depuis 1999.

A l'instar de la France mais dans des proportions plus élevées, en Rhône-Alpes, les femmes ont plus souvent un diplôme au moins égal au

baccalauréat (39 %) que les hommes (37 %). A l'inverse, CAP ou BEP restent des diplômes à dominante masculine.

Le niveau d'études joue toujours un rôle discriminant sur le marché du travail. En effet, le taux de chômage au sens du recensement diminue quand le niveau de diplôme augmente, passant de 17 % pour les non-diplômés à 7 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur. Néanmoins, mi-2004, plus d'un chômeur rhônalpin sur cinq est titulaire d'un diplôme du supérieur.

En Rhône-Alpes, les taux de chômage par niveau de diplôme sont toujours inférieurs à la moyenne nationale mais plus le niveau de diplôme est élevé et moins l'écart est grand : 2 points pour les moins diplômés contre 0,5 point pour les plus diplômés. ■

Recensement et estimations de population

La nouvelle méthode de recensement : depuis 2004, la nouvelle méthode de recensement substitue au comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans une technique d'enquêtes annuelles. Elle distingue les communes de moins de 10 000 habitants d'une part, recensées une fois tous les 5 ans par roulement, et les communes de plus de 10 000 habitants d'autre part, pour lesquelles un échantillon d'adresses regroupant environ 8 % de la population est recensé chaque année.

Estimations de population régionales et départementales : les estimations régionales que l'Insee publie depuis deux ans tiennent compte des

évaluations effectuées grâce aux collectes annuelles de recensement et des estimations basées sur le recensement de 1999 et mises à jour chaque année à partir des données d'état civil et de plusieurs sources administratives.

Pour la première fois cette année, les populations des départements ont pu être estimées au 1^{er} janvier 2005 selon une méthode similaire à celles des régions, grâce au cumul des trois enquêtes 2004, 2005 et 2006. La méthode conduit néanmoins à un décalage d'un an entre les estimations régionales au 1^{er} janvier 2006 et les estimations départementales.

Définitions

L'analyse des migrations internes et du niveau de diplôme porte sur le seul champ de la population des ménages, la collecte concernant les communautés étant encore trop partielle. Cette analyse est basée sur les enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005, soit une situation estimée au 1^{er} juillet 2004.

Ménages : ensemble des personnes, pas forcément apparentées, qui partagent le même logement. La population des ménages n'inclut donc pas les résidents des communautés (cités universitaires, maisons de retraite, etc.) et des habitations mobiles.

Migration interne : l'analyse porte ici sur la population des ménages de plus de 4 ans qui résidait en France métropolitaine en 1999, 2004 ou 2005 (d'après la question "Où habitez-vous il y a cinq ans ?"). Les échanges avec les DOM ou l'étranger

ne sont pas intégrés. Le solde migratoire interne d'une région est estimé par différence entre les arrivants et les sortants en provenance ou vers une autre zone du territoire métropolitain. Les taux annuels d'entrée ou de sortie rapportent le nombre annuel de migrants entrants ou sortants de la région à la population moyenne de la région. Le taux annuel de migration nette est égal à la différence des taux d'entrée et de sortie.

Age : l'âge pris en compte est celui atteint à la date du recensement.

Diplôme : est considéré ici le dernier diplôme obtenu par l'ensemble des personnes de la population des ménages âgées de 14 ans ou plus et qui ne sont pas inscrites dans un établissement d'enseignement (donc ayant terminé leurs études).

Pour en savoir plus

- "Rhône-Alpes, une région jeune et attractive", Insee Rhône-Alpes, *la Lettre Résultats* n°40, juillet 2005.
- "Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Les départements du Sud et du littoral atlantique gagnants au jeu des migrations internes", *Insee Première* n° 1116, janvier 2007.
- "Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2006 - Les taux d'emploi vont de 56,9 % en Languedoc-Roussillon à 66,8 % dans les Pays de la Loire", *Insee Première* n° 1117, janvier 2007.

- "Enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005 - 31,3 millions de logements au 1^{er} janvier 2005", *Insee Première* n°1060, janvier 2006.
 - "Enquêtes annuelles de recensement : résultats de la collecte 2004 - Des changements de région plus fréquents qui bénéficient aux régions du sud et de l'ouest", *Insee Première* n° 1028, juillet 2005.
- Voir aussi sur le site <http://www.insee.fr>, la rubrique "Le recensement de la population"

INSEE Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Etienne Traynard

Rédacteur en chef :
Valérie Darriau

Tarifs des numéros simples :
2,3 € le numéro
Code SAGE LET6628

Pour vos demandes d'informations
statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 825 889 452 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à : insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n° 1004, janvier 2007

© INSEE 2007 - ISSN 1165-5534